

MONITEUR EDUCATEUR

Diplôme d'État – Niveau 4 (Bac)

Pour les étudiants, apprentis, demandeurs d'emploi, salariés ou en VAE



Le Moniteur Éducateur (ME) exerce ses fonctions essentiellement au sein d'établissements médico-sociaux. Il participe à l'action éducative, à l'animation et à l'organisation de la vie quotidienne de personnes en difficulté ou en situation de handicap.

Son action participe au développement de leurs capacités de socialisation, d'autonomie, d'intégration et d'insertion, en fonction de leur histoire et de leurs possibilités psychologiques, physiologiques, affectives, cognitives, sociales et culturelles.

Ce métier requiert un intérêt pour la relation d'aide, le sens de l'organisation et de l'animation des groupes, un goût pour le travail en équipe, un engagement personnel pour répondre aux multiples situations des personnes en difficulté.

VOS CONTACTS

Organisation de la formation

Secrétaire Pédagogique : Catherine Rousseau

05 49 37 76 69

me@irts-pc.eu

Apprentissage

CFA Sanitaire et Social Poitou-Charentes

05 49 79 53 33 ou 05 49 79 52 52

contact@cfa-sanitaire-social.org

Admissions

05 49 37 13 12 ou 05 49 37 41 02

admissions@irts-pc.eu

VAE

vae@irts-pc.eu

Les aptitudes

- Disponibilité
- Investissement personnel
- Recherche du contact humain
- Patience, attention mais aussi fermeté
- Ouverture d'esprit
- Sens pratique

Lieux d'exercice

C'est essentiellement le secteur associatif qui emploie les Moniteurs Éducateurs. Ils exercent surtout leur activité dans les établissements et services tels que les internats, foyers, externats, maisons d'accueil spécialisées, instituts médico-éducatifs, maison d'enfance à caractère social, institut thérapeutique éducatif et pédagogique. Toutefois la fonction publique hospitalière ou territoriale offre également des possibilités.

Possibilités d'évolution de carrière

Les Moniteurs Éducateurs qui souhaitent poursuivre une autre formation du secteur social peuvent bénéficier d'allègements ou de dispenses de formation.

Ainsi, les titulaires du DE ME peuvent bénéficier :

- D'allègements de formation et de la dispense de 3 domaines de formation sur 6 ainsi que des épreuves de certification correspondantes pour la formation préparant au Diplôme d'État de Technicien d'Intervention Sociale et Familiale (TISF) ;
- D'allègements d'1/3 pour les formations aux Diplômes d'État d'Éducateur Technique Spécialisé (ETS) et d'Éducateur de Jeunes Enfants (EJE) ;
- Pour les Moniteurs Éducateurs justifiant de 2 ans d'expérience professionnelle, à compter de l'obtention de leur DEME, la dispense du premier domaine de formation et des premières parties des second, troisième et quatrième domaines de formation d'Éducateur Spécialisé (ES) et des épreuves de certification correspondantes.



Prestations et locaux accessibles aux personnes en situation de handicap (après étude du dossier)

Référent Handicap : Tatiana ROUAN

06 34 99 28 85

crfh_poitiers@irts-pc.eu

INSCRIPTIONS

www.irts-nouvelle-aquitaine.org

MONITEUR EDUCATEUR

Diplôme d'État – Niveau 4 (Bac)

Pour les étudiants, apprentis, demandeurs d'emploi, salariés ou en VAE



La formation

Durée de la formation : 1930 h

- Nombre d'heures théoriques : 950 h
- Nombre d'heures pratiques : 980 h (28 semaines)

Objectifs et contenu

Acquérir les compétences dans les quatre domaines de formation suivants :

- DF 1 : Accompagnement social et éducatif spécialisé
- DF 2 : Participation à l'élaboration et à la conduite du projet éducatif spécialisé
- DF 3 : Travail en équipe pluri professionnelle
- DF 4 : Implication dans les dynamiques institutionnelles

Approche pédagogique

La formation est construite dans une perspective pluridisciplinaire (droit, psychologie, sociologie, etc) alliant savoirs pratiques et connaissances théoriques.

Lieu de formation

Poitiers ou La Rochelle

Durée

2 ans

Organisation de la formation

Les stages sont d'une durée cumulée de 28 semaines (16 en première année et 12 en seconde).

Allègements et dispenses

Des allègements de formation peuvent être accordés aux titulaires du DE Auxiliaire de Vie Sociale (AVS), du DE Assistant Familial (AF), du DE Aide Médico-Psychologique (AMP).

Des dispenses de domaines de formation et des épreuves de certification correspondantes sont accordées aux titulaires :

- Du DE TISF ;
- Du Bac Pro Services de Proximité et Vie Locale ;
- Du Bac Pro Services en Milieu Rural ;
- Du BP JEPS Animation Sociale ;
- Du Titre Professionnel Technicien Médiation Service ;
- Du Bac Pro Accompagnement, Soins et Services à la Personne ;
- Du Bac Pro Services aux Personnes et aux Territoires

L'examen

Le Diplôme d'État est validé par des épreuves en centre de formation et des épreuves finales en centre d'examen. L'examen final pour l'obtention du Diplôme d'État Moniteur Éducateur comprend 4 épreuves en lien avec les 4 domaines de formation :

- 1 épreuve écrite pour la validation du DC4
- 3 épreuves orales : 1 sur l'accompagnement social et

éducatif spécialisé (DC1), 1 sur la participation à l'élaboration et à la conduite du projet éducatif spécialisé (DC2) et 1 sur le travail en équipe pluri-professionnelle (DC3).

Les conditions d'accès à la formation

Prérequis

Aucun diplôme n'est exigé pour accéder à la formation mais chaque établissement de formation organise des épreuves d'admission qui comprennent :

Une épreuve écrite d'admissibilité

Durée : 2 heures

Elle vise à vérifier le niveau de culture générale et les aptitudes à l'expression écrite du candidat.

Sont dispensés de l'épreuve écrite

Sont dispensés des épreuves écrites d'admissibilité :

- les titulaires des diplômes, certificats ou titres homologués ou inscrits au répertoire national des certifications professionnelles au moins de niveau 4, les titulaires des titres ou diplômes visés ci-dessous :
- Diplôme d'Etat de TISF,
- Diplôme d'Etat d'AVS ou Mention Complémentaire Aide à Domicile,
- Diplôme d'Etat d'Assistant Familial,
- Diplôme d'Etat d'AMP,
- Baccalauréat professionnel Services de Proximité et Vie Locale,
- Baccalauréat professionnel Services en Milieu Rural
- B.E.A.T.E.P spécialisé Activité Sociale et Vie Locale ou B.P J.E.P.S Animation Sociale,
- Baccalauréat ou diplôme européen ou étranger réglementairement admis en dispense de baccalauréat
- Les lauréats de l'Institut du service civique

Une épreuve orale

Durée : 20 à 30 minutes

Seront examinées :

- la capacité du candidat à argumenter le choix de la formation visée, ses motivations et son choix d'orientation vers un métier dans une démarche suffisamment constructive et ouverte, prenant appui sur une base d'information/documentation, ainsi que sur la connaissance et l'adhésion au Projet Pédagogique de l'Etablissement,
- sa capacité à se projeter dans une dynamique de travail d'équipe ou de partenariat,
- sa capacité à communiquer et son ouverture d'esprit

Informations et inscriptions

Les inscriptions se font en ligne sur :

www.irts-nouvelle-aquitaine.org

Retrouvez toutes les informations sur la formation (calendriers d'inscription, règlements, tarifs) sur notre site internet.